



## **10 M\$ en 2010-2011 pour la prolongation du plan d'action - Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait**

QUÉBEC, le 21 mars /CNW Telbec/ - La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, le ministre de la Famille, M. Tony Tomassi, et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre du Travail, M. Sam Hamad, sont heureux d'annoncer la prolongation du plan d'action Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait accompagnée d'un financement de 10 M\$.

«Grâce à ce plan d'action, notre société est reconnue comme étant à l'avant-garde en matière d'égalité entre les sexes sur la scène internationale. Je me réjouis de cette prolongation, car, en plus d'assurer la poursuite des actions déjà entreprises, cette année supplémentaire permettra de mener de façon éclairée et approfondie l'évaluation des programmes et d'effectuer les bilans nécessaires à l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental», a affirmé la ministre Christine St-Pierre.

Dans la poursuite des actions entreprises, quatre ministères se partageront la somme de 10 M\$ au cours de l'exercice financier 2010-2011 : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 3 500 000 \$; ministère de la Famille et des Aînés, 4 300 000 \$; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 1 600 000 \$, et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 600 000 \$.

«La situation de la main-d'oeuvre féminine a progressé de façon importante au cours des dernières décennies. Cela dit, des écarts persistent toujours et comme gouvernement, nous sommes déterminés à accroître l'égalité économique entre les femmes et les hommes en misant sur la pleine participation de celles-ci au marché du travail», a fait savoir le ministre Sam Hamad.

«La conciliation travail-famille est un défi pour le Québec. Avec cette prolongation, notre gouvernement réitère sa volonté de permettre aux parents du Québec d'encre mieux concilier leurs vies professionnelles et familiales. Avec ses trois piliers, que ce soit le congé parental, le réseau des services de garde à 7 \$ ou encore le soutien aux enfants, notre politique familiale permet au Québec de figurer parmi les leaders en matière de soutien aux familles non seulement en Amérique du Nord, mais aussi à l'échelle mondiale. Nous pouvons être très fiers des avancées que cela nous a permis de réaliser», a déclaré le ministre de la Famille, M. Tony Tomassi.

Le plan d'action mobilise 25 ministères et organismes gouvernementaux et contient 63 mesures visant à assurer de meilleures conditions socioéconomiques aux femmes et à contribuer à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Ces mesures ont connu un grand succès et ont eu un impact significatif dans plus d'un domaine d'activité.

Cette prolongation permettra, entre autres, d'assurer un financement continu à l'ensemble des clientèles, de compléter les actions en voie de réalisation et de faire un bilan complet de celles-ci et de leurs effets.

Tous les acteurs concernés, qu'ils soient issus des ministères et organismes, des municipalités, des entreprises ou des groupes de femmes, poursuivront également leur approche concertée, essentielle à l'obtention de résultats concrets sur le terrain.

«Ces montants réaffirment clairement le soutien gouvernemental à l'entrepreneuriat féminin», a souligné le ministre Clément Gignac. «Les organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) sont présents dans onze régions et répondent à un besoin réel, en favorisant la création d'entreprises et en contribuant significativement à la prospérité du Québec par les femmes entrepreneures. Le gouvernement continuera d'épauler leur réussite.»

Mentionnons d'ailleurs que l'ORSEF de Montréal, créé en 2008 grâce aux sommes investies en vertu de la présente politique, a reçu le Prix Égalité économique en 2010.

#### Les principales réalisations du plan d'action 2007-2010

-----

Au cours des trois dernières années, plusieurs actions porteuses ont été réalisées et suscitent un véritable engouement auprès des clientèles et des partenaires, notamment :

<< - la mise en place de cinq nouveaux organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin et l'attribution d'un financement à une quinzaine d'organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine;

- la mise en place du Programme de soutien à des projets issus de communauté en matière de conciliation travail-famille, le lancement du Programme de soutien financier destiné aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille;

- la réalisation de campagnes de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles, la création et le financement du Centre de développement femmes et gouvernance, la conclusion de vingt et une ententes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avec les CRE;

- le soutien accru aux tables régionales de concertation en matière de condition féminine et à leur réseau.>>